



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET  
DE LA FORÊT



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS



CENTRE REGIONAL DE LA  
PROPRIETE FORESTIERE DE CORSE

## Département Santé des Forêts Région CORSE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION REGIONALE POUR LE BILAN D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2014

Du 16 janvier 2015  
à CORTE

Correspondants Observateurs régionaux :

2AC 01	CERATI Orso
2BD 02	CAZAUX Damien
2BD 01	TASTEVIN Luc
2BO 01	LECOQ Jacques
2AO 03	BANCHI Marco
2AD 03	AUDIBERT Marc (Excusé)

---

Ordre du jour de la réunion :

- 1)- Principaux faits marquants de l'année
  - 2)- Perspectives pour l'année 2015
-

Le Département Santé des Forêts développe sa stratégie sur trois axes :

- Axe 1 : Les suivis spécifiques ;
- Axe 2 : La surveillance du territoire (notamment les organismes invasifs) ;
- Axe 3 : La veille sanitaire.

Les Correspondants Observateurs de la région Corse interviennent selon ces trois axes en plus des notations sur les placettes du réseau RSSDF (9) et du Réseau National de suivi à long terme des ECOSystèmes FORestiers (2). Leurs activités sont exposées dans ce compte-rendu.

## 1)- Principaux faits marquants de l'année :

### Climat :

Les températures sont restées proches des moyennes annuelles aussi bien au nord qu'au sud de l'île.

Par contre la pluviométrie a été très contrastée avec des écarts importants par rapport aux moyennes relevées :

- Côte Ouest : fortes précipitations en hiver suivi d'un printemps et été très secs avec une reprise de la pluviométrie à partir de mi-octobre,
- Côte Est : hiver sec avec une période excédentaire en mars suivie également d'une très forte sécheresse jusqu'en mi-octobre.

Globalement les précipitations ont été déficitaires pour toute la saison de végétation, ce qui a permis un regain de départs de feux en automne (octobre).

### Synthèse de l'état de santé des principales essences forestières corse :

Tableau 1 : état de santé des principales essences forestières de la région

<i>Indicateurs de la santé des principales essences régionales</i>	<i>Principales essences de la région</i>	<i>% SFT</i>	<i>Etat de santé de l'essence</i>	<i>Principaux problèmes rencontrés et niveau de l'enjeu</i>
	Pin Laricio	7%		Processionnaire du pin
	Pin maritime	10%		Processionnaire du pin
				Cochenille du pin
	Hêtre	5%		
	Chêne vert	41%		Défoliateurs
	Chêne liège	8%		Défoliateurs
	Chêne blanc	3%		Altise du chêne
	Châtaignier	7%		Chancre
Cynips				

Etat de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème
médiocre	fort
moyen	moyen
bon	faible

**Tableau 2** : évaluation de l'intensité des principaux problèmes phytosanitaires forestiers depuis 5 ans

		2010	2011	2012	2013	2014	perspectives 2015
toutes essences	sécheresse						?
résineux	processionnaire du pin						.+
	cochenille du pin maritime						.+
	autres cochenilles du pin maritime						.=
	champignon des aiguilles (Dothistroma sp)						.=
	armillaire sp						.=
	Sphaeropsis sapinea						.=
	scolytes sp						
feuillus	défoliateurs précoces						.+
	cynips du châtaigniers						.+
	capricorne asiatique						.+
	Bombyx disparate						.=
	Altise du chêne						.=
	Graphiose de l'orme						.=

	problème absent ou à un niveau faible
	problème nettement présent, impact modéré
	problème très présent, impact fort

.=	stable
.+	risque de progression
.-	possibilité de régression

### Axe 1 : Les suivis spécifiques

#### **La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*) :**

*Rappel* : Réseau de placettes Processionnaire : Son objectif est le suivi des populations de la processionnaire du pin lors de notation hivernale par l'estimation du pourcentage d'arbres attaqués et du nombre de nids par arbre.

*Estimation par quadrats* : Le but recherché est la détection à grande échelle de défoliation par *Thaumetopoea* sur des quadrats géographiquement prédéterminés.

Pour la Corse du Sud, les placettes permanentes situées dans les zones de montagnes ont montré une densité moyenne à parfois importante (Bavella) de nids avec des défoliations associées relativement faibles à moyennes (sauf pour Bavella où les défoliations ont été un peu plus prononcées).

Mise à part dans la région du Niolu et Aitone où nous relevons une corrélation entre le nombre de nids et la défoliation des pins, sur les autres secteurs les défoliations restent sporadiques comme à Bavella (ONF). Cependant, les défoliations observées ne justifient pas de signalisation dans les notations de quadrats au printemps.

Des processions ont été observées dans la forêt territoriale de Saint Antoine (Palneca).

### **Cochenille du Pin maritime (*Matsucoccus feytaudi*) :**

Rappel : Réseau de placettes Cochenille : Les C.O. assurent la notation annuelle de 35 placettes permanentes de suivi des dépérissements sur les pins maritimes. Comme suite au dernier comité de pilotage, il est envisagé de restructurer ces placettes avec celles de l'INRA afin d'optimiser les résultats.

Piégeage : Les C.O. assurent l'implantation et les relevés des pièges pour le suivi de l'extension de l'insecte sur la région durant la période de février à avril.

La campagne de mesure réalisée en février 2014 sur les placettes permanentes en Haute Corse montre une très faible augmentation de la mortalité sur l'ensemble du dispositif (placettes initiales + 4 placettes « 2013 »).

Le suivi de l'extension du foyer, à l'aide de piège à phéromone, s'est poursuivi en 2014. Les nouvelles zones prospectées (Piana, Porto, Fium'orbo et Bavella) ne semblent pas colonisées par l'insecte.

En Forêt Territoriale de Pinia, l'INRA continue l'expérimentation d'implantation in situ d'un prédateur naturel *Elatophilus nigricornis*. Les résultats des premiers lâchers ne sont pas concluants. En 2014, à l'image de 2013, aucun n'insecte n'a été repris lors des contrôles d'introduction. Il semble que la punaise participe à la prédation du ravageur au cœur du foyer naturel, mais le déplacement artificiel de l'insecte dans d'autres secteurs infestés semble ne pas fonctionner. Cette piste de lutte biologique semble compromise et ne sera plus étudiée. Ces conclusions ont été exposées par l'INRA lors d'une réunion de restitution sur les résultats de la lutte biologique le 18/11/2014 à Corte. L'ensemble des acteurs de la santé des forêts corses (ONF, CRPF, CO, CTC, ODARC, OEC, INRA...)

D'autre part, plusieurs études et thèses semblent démontrer l'efficacité d'un autre prédateur naturel (*Iberorhizobius rondensis*). Cet insecte (une coccinelle Ibérique), strictement inféodé à *Matsucoccus feytaudi* participe à la régulation naturelle du ravageur dans la péninsule ibérique.

La CTC a demandé à l'INRA de poursuivre les dossiers d'autorisation d'introduction d'espèce pour éventuellement permettre la lutte avec *Iberorhizobius rondensis* au niveau national.

### ***Dothistroma* sp. (présence) :**

Lors des relevés sur les placettes permanentes de chenille processionnaire du pin, la présence ou non de *Dothistroma* sp. devait être notifiée.

Ce champignon des aiguilles est encore absent de l'île.

### **Défoliateurs précoces des chênes :**

Rappel : Réseau de placettes : Sur les placettes du réseau RSSDF composées en majorité de chênes, les C.O. notent la présence et les dégâts précoces causés par les géométrides et tordeuses.

Estimation par quadrats : Le but recherché est la détermination de l'intensité de la défoliation des chênes par les géométrides et tordeuses sur des quadrats concernés et prédéterminés.

Sur les placettes du réseau RSSDF contenant au moins dix chênes, une notation de printemps des défoliations précoces dues à la tordeuse verte ou aux géométrides a été pratiquée.

Si les défoliations n'ont pas justifié une signalisation sur les quadrats au printemps 2014, on note un début de gradation sur la plaine de Porto-Vecchio avec des défoliations dues à la Tordeuse verte et Cheimatobie sur environ 3000 ha.

### **Suivi intensif chêne liège sur un réseau de placettes permanentes.**

Ce réseau concerne l'ensemble des départements concernés par le chêne liège (Var, Po, Corse) et est constitué de 30 placettes.

Sur la Corse, 10 placettes ont été réparties sur la suberaie entre la Haute Corse (communes de Borgo, Penta di Casinca, San Giuliano, Poggio Mezzana et Ventiseri) et la Corse du sud (communes de Petreto Bicchisano, Sartène, Figari, Sotta et Porto Vecchio). Ces placettes seront notées et suivies annuellement. La notation est identique au protocole des placettes du réseau RSSDF et se fera à l'automne.

#### **4 critères notés sur 20 arbres dominants :**

- 1 – la coloration anormale du houppier, par classe de 10 % ;
- 2 – l'importance de la mortalité de branches dans le houppier, par classe de 10 % ;
- 3 – le déficit foliaire, par classe de 5 % ;
- 4 - les autres facteurs notés, avec les codes PROBLEME et/ou SYMPTOME, sont les problèmes biotiques : champignons (charbon, chancre, polypores...), insectes (défoliateurs, platype, *Cerambyx*, *Coroebus*..).

#### Localisation des placettes :

5 placettes en Corse du Sud (communes de Petreto-Bicchisano, Sartène, Figari, Sotta et, Porto Vecchio).

5 placettes de Haute Corse (communes de Borgo, Penta di Casinca, San Giuliano, Poggio Mezzana et, Ventiseri).

Les résultats pour 2014 montrent quelques mortalités, des défoliations ponctuelles et la présence de Charbon de la mère (*Hypoxylon mediterraneum*)

*A noter que ce réseau permanent pourra être complété par un suivi ponctuel, sur 3 ans, d'un sous réseau de parcelles levées. L'objectif de ce suivi ponctuel est de voir si des mortalités de chêne-liège sont observées suite aux levées et de connaître le rôle du platype dans ces mortalités. Il est proposé, au printemps, de rechercher des parcelles qui seraient levées en début d'été (auprès des organisations : coopérative en Corse..) et d'installer un protocole de suivi particulier.*

Une intercalibration spécifique au Chêne liège a eu lieu le 17 novembre en Haute-Corse.

### **Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)**

#### **Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) :**

Petit ver microscopique véhiculé par un coléoptère du genre *Monochamus* et xylophage, le nématode s'attaque principalement aux pins mais peut très bien occuper quasiment tous les résineux.

Depuis 2009, les prélèvements annuels ont donné des résultats négatifs.

En collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), ceux-ci ont été reconduits en 2014 suivant le protocole national sur les deux départements et s'avèrent négatifs sur la région.

En septembre 2014, les CO ont participé à une présentation des dernières avancées de la recherche sur le sujet.

### **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) :**

Récemment présent en France, cet insecte envahit très rapidement les châtaigneraies françaises provoquant, par le développement de galles sur les bourgeons (à bois ou à fruits), des dommages importants notamment aux récoltes de fruits (pouvant atteindre 80% de baisse de production).

Pour 2014, il a été constaté que l'extension de *Dryocosmus kuriphilus*, c'est faite sur la quasi totalité des communes de la Corse. Le suivi par observation dans les quadrats en Corse du Sud a été maintenu dans les secteurs non contaminés à ce jour.

Le premier foyer a été découvert en 2010 au sud de Bastia.

Suite aux dons importants, récoltés par l'interprofession castaneicole auprès de la population, les lâchés de masse de *Torymus sinensis* ont été poursuivis à l'échelle régionale en 2014.

Les premiers résultats positifs d'implantation et de prédation devront être confirmés dans les années à venir.

De plus, l'Association Régionale d'Expérimentation sur les Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC) expérimente localement l'élevage de ce *Torymus*.

### **Chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*) :**

Ce champignon est présent depuis 2008 en France et sur les deux principaux frênes (commun et oxyphille) et il provoque le dépérissement des arbres par dessèchement complet des houppiers pouvant conduire à la mort des individus atteints.

Il n'a pas été observé en Corse à ce jour.

### **Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) :**

Suite à la découverte des premiers foyers de cet organisme nuisible en 2013 sur la commune de Furiani, un foyer a été détecté sur la commune de Bastia et une extension sur une zone boisée péri-urbaine s'est révélée sur Furiani en 2014. L'essence forestière touchée sur cette dernière est l'orme. La lutte obligatoire par abattage et incinération est plus que jamais poursuivie ainsi que la prospection systématique. Si le capricorne devait s'installer d'une manière plus affirmée en zone forestière, l'ensemble des correspondants-observateurs seraient appelés à la vigilance sur l'ensemble de la région.

## **Axe 3 : La veille sanitaire**

### **Armillaire sp. :**

Le foyer qui avait été observé et traité par exploitation dans le Niolu (FT de Valduniellu) semble continuer malheureusement son extension. On peut noter la présence de foyers ponctuels sur l'ensemble de l'île.

### **Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) :**

Aucun foyer n'a été détecté cette année 2014 sur l'île.

### **Autres Cochenille (*Leucapsis, Glycaspis*) :**

Les foyers de *Leucapsis* des pins restent fortement présents dans les secteurs de Bastelica, Asco, Venaco, Vivario, Ghisoni, Rospigliani, Véro, et du Niolu. Ces attaques ont entraîné localement des défoliations très marquées (supérieures à 60%).

Un Psille (*Glycaspis brimblecombei*) sur eucalyptus a été découvert en plaine orientale en 2012. C'est le 2<sup>ème</sup> foyer après celui découvert par la FREDON sur Porticcio en 2011. Ce ravageur est un piqueur - suceur pouvant conduire à la mort des hôtes.

#### **Platypus du Chêne (*Platypus cylindrus*) :**

Pas de nouvelles attaques observées en 2014, et certains chênes lièges attaqués ont même pu reconstituer des houppiers satisfaisants.

#### **Pyrale du tronc (*Dioryctria sylvestrella*) :**

Ce lépidoptère est attiré par la résine des pins, il pond ainsi sur l'écorce de pins blessés quel qu'en soit l'origine (biotique ou abiotique). La chenille fore ensuite le bois de l'arbre pendant son développement, une praline de résine blanche à rougeâtre se développe alors au niveau de l'écorce, trahissant sa présence dans le bois.

Il peut donc attaquer des arbres sains blessés et ainsi devenir un ravageur primaire, mais la plupart du temps il se conduit en ravageur secondaire après une attaque de scolytes ou de cochenilles.

Il est présent dans tous les massifs de pins en Corse.

On note une forte attaque notamment dans le sud de Vivario, dans la Restonica Zone d'Appui à la Lutte contre l'incendie et front sud d'extension de *Matsucoccus feytraudii*. Un nouveau foyer a été observé en Forêt communale de Solaro, suite aux dégâts d'exploitation mécanisée dans une éclaircie de Pin maritime.

#### **Scolytes :**

Les scolytes sont présents de manière sporadique dans l'ensemble des massifs résineux de l'île. On note la présence de petit foyer d'hylésines (*Tomicus spp*) et d'ips (Sténographe). Les attaques restent cependant éparses se limitant à quelques parquets, le plus souvent liés au non respect des cahiers des charges de travaux.

Nous notons toutefois la présence des hylésines des pins dans la plupart des massifs forestiers (Vivario, Muracciole, Véro, Ghisoni, Zona, Corte, Cruzzini, Saint'Antoine, etc...).

#### ***Sphaeropsis sapinea* :**

Ce champignon est présent en Corse malgré tout de façon très ponctuelle jusqu'à présent.

Après sa détection sur Pin Laricio en 2010 dans le Niolu (commune d'ALBERTACCE), des prélèvements effectués en début d'automne 2012 en FC de ZONZA (secteur des bergeries du Luvio) suite à des observations estivales, ont permis aux analyses en laboratoire de déterminer sa présence et son activité constante pour cette année.

En 2014, un prélèvement positif confirme sa présence sur le secteur de l'hippodrome de Viseo.

Les dessèchements des pousses apicales touchent des sujets de tous âges et de toutes tailles aussi bien en pins Laricio que maritime.

#### **Chrysomèle de l'aulne (*Agelastica alni*) :**

Pas de foyer en 2014

**Altise du chêne :**

Un foyer a été observé cette année en Corse du sud sur la commune de Letia sur environ 200ha avec défoliations irrégulières, partielles à totales des chênes blancs.

On note cependant de petits foyers sporadiques dans l'île (Asco, Casamaccioli, Castirla, Bastelica, Forcioli, Azilone, Létia, Zevaco, Aullène, Corrano).

**Galle de l'orme :**

Pas d'observations pour 2014.

**Charançon de l'eucalyptus (*Gonipterus scutellatus*) :**

Détecté en 2013, il est toujours présent sur les massifs d'eucalyptus de la Plaine orientale en forêt communale de Tox sur des *E. globulus*. Sa présence reste à observer sur d'autres secteurs de l'île.

**Cicadelle pruneuse :**

En zone littorale et coteaux, prolifération estivale provoquant un affaiblissement des végétaux en zone ouverte et lisière avec production de miellat de juillet à août.

**Cochenilles sp. et pucerons sp. :**

Au printemps, présence d'attaques ponctuelles en zone littorale (Porto-Vecchio, Serra di Ferro) avec émission de miellat et dessèchement de rameaux.

**Champignons foliaires :**

Pas d'observation significative en 2014 contrairement à 2012.

**Graphiose de l'orme :**

La graphiose de l'orme est toujours active en région Corse. Poursuite des mortalités isolées ou en bosquets.

**Phénomène de décurtation :**

Des phénomènes de décurtation (élagage naturel de jeunes rameaux feuillés du houppier notamment pour lutter contre le dessèchement) sur chêne vert ont été observés sur les deux départements au printemps. Ce phénomène semble redondant.

**Rouille sur genévrier et sorbier :**

*Gymnosporangium cornatum*, responsable du rougissement des feuilles de genévrier et sorbier, observé en 2014 à Venaco.

***Chryphonectria parasitica*, chancre du châtaignier :**

Quelques chancres actifs dans les vergers de châtaigniers de la commune de Soccia.

**Dégâts neige :**

Pas de dégâts significatifs pour 2014 contrairement à 2013.

**Coup de vent et embruns :**

Pas d'observation significative en 2014 contrairement à 2012.

## **Dépérissements :**

- Chêne liège :

Pour cette année 2014, le phénomène de dépérissements du chêne liège reste constant dans les secteurs de Porto Vecchio (diffus, arbres isolés) et de Plaine Orientale (secteur du Fiumorbo et de Costa Verde).

On note la continuité du foyer d'environ 1.5 ha sur le pare-feu de Muratellu réalisé quelques années en arrière. La mortalité concerne 80 % des tiges. Si les causes du dépérissement ne sont pas réellement déterminées. On note toutefois, la contamination de l'ensemble des tiges par le charbon de la mère (*Hypoxylon mediterraneum*), parasite de faiblesse et de blessure. Il semble, que l'affaiblissement des arbres dû à une mise en lumière brutale et aux importantes blessures causées par les engins, ait permis le développement d'un foyer de charbon de la mère. Il paraît important d'éliminer l'ensemble des tiges de la zone afin d'éviter au maximum la dispersion du champignon.

- Autres essences :

Les dépérissements ont été moins marqués en 2014, certainement du des bonnes précipitations des dernières années.

## **Incendies de forêt :**

Si la saison des feux a été majoritairement calme en été, l'arrivée tardive des pluies d'automne à favorisé des feux de forêts dans les secteurs de la Casinca, du Niolu et de la Balagne jusqu'à début novembre. Les arrêtes préfectoraux d'interdiction d'emploi du feu ont été prolongés de manière exceptionnelle dans les deux départements jusqu'à début novembre.

## **Dégâts d'exploitation forestière :**

On observe de plus en plus d'attaques de pathogènes sanitaires suite à des dégâts d'exploitation par abattage mécanisé (Bavella, Zonza, Sollaro, etc...).

## **Animation du réseau :**

### **Regroupement annuel des CO de l'Inter-région sud-est du DSF :**

Le regroupement annuel des CO de l'Inter-région sud-est s'est fait durant le mois de mars 2014 à la Colle-sur-loup (06).

## 2)- Perspectives pour l'année 2015 :

### Axe 1 : Les suivis spécifiques

#### **Processionnaire du Pin :**

Les hauts de vallée devront encore être surveillés, surtout en rapport avec les lieux touristiques.

Le comptage des placettes permanentes entre janvier et mars devrait permettre de cibler les foyers de pullulation.

#### ***Matsucoccus feytaudi* :**

Le suivi des placettes permanentes ainsi que les piégeages vont être poursuivis sur 2015.

Secteur	Localité	Nb pièges	CO
1	Serriera-Piana	2	Audibert
2	Guagno-evisa	2	Audibert
3	Sorba	1	Cerati
3	Ghisoni	2	Cerati
3	Pietroso	1	Cerati
4	Solenzara-Bavella	3	Cazeaux + Tastevin
5	Chisa	1	Cazeaux + Tastevin
6	San-Gavinu-di-Fiumorbo	1	Cazeaux + Tastevin
7	Bastelica	4	Cerati
	Total	17	

#### **Dégâts aux jeunes plantations :**

Le suivi sanitaire des plantations est maintenu pour l'année 2015 selon les travaux réalisés.

#### **Suivi intensif chêne liège :**

La notation des placettes se fera à l'automne 2015.

### Axe 2 : La surveillance du Territoire (invasifs)

#### **Nématode du pin :**

Le suivi en partenariat avec la FREDON est maintenu en 2015.

#### ***Cynips du châtaignier* :**

Les observations seront poursuivies sur l'ensemble de la région.

#### ***Chalara fraxinea* :**

La surveillance sera maintenue sur l'ensemble de l'île.

#### **Capricorne asiatique (*Anoplophora glabripennis*) :**

La surveillance sera poursuivie.

### Axe 3 : La veille sanitaire

#### **Défoliateurs précoces :**

Une attention toute particulière sera apportée à la zone de Porto-Vecchio au printemps 2015 suite au début de gradation observé cette année.

#### **Bombyx disparate :**

La surveillance générale est maintenue sur l'ensemble de la région.

#### **Dépérissements :**

Les CO poursuivent les observations des symptômes sur l'ensemble de la région.

#### **Scolytes :**

La vigilance sera maintenue dans le respect des consignes sur la mise en œuvre des travaux sylvicoles et dans les clauses particulières des coupes et d'élimination des rémanents. Il en va de même, pour le suivi de la qualité des exploitations.

### Autres actions :

#### **Le réseau de placettes systématiques :**

Sur ces placettes est assuré le suivi des dommages forestiers par la notation de l'état des cimes des arbres forestiers.

Il comprend environ 5700 placettes au niveau européens (37 pays) dont environ 540 en France, en 2A : 6 placettes, en 2B : 4 placettes.

Les notations sont annuelles et réalisées par deux Correspondants Observateurs, durant le mois d'août. Les fiches sont remises lors de la journée d'inter-calibration et les résultats sont transmis directement à l'échelon par leurs notateurs.

La répartition des placettes est la suivante :

<b>n° de placette</b>	<b>Notateurs</b>	<b>Localisation</b>	<b>X</b>	<b>Y</b>
2118	Cerati, Lecoq	Barettalli	1175	1788
2126	Cerati, Lecoq	Murato	1175	1756
2137	Cerati, Banchi	Guagno	1143	1708
2144	Cerati, Banchi	Grosseto Prugna	1143	1676
2145	Cerati, Banchi	Corrano	1159	1676
2148	Cerati, Banchi	Zonza	1175	1660
2149	Cerati, Banchi	Pianelli (Sotta)	1175	1644
2133	Cerati, Lecoq	Albertacce	1143	1724
2138	Cerati, Lecoq	Vivario	1159	1708
2147	Cerati, Banchi	Cargiaca		

Les notations sont assurées exclusivement par les agents de l'ONF et du CRPF

Soit en cumul :

Cerati (CRPF) : 10 x 0.5 soit 5 placettes

Banchi (ONF) : 6 x 0.5 soit 3 placettes

Lecoq (ONF) : 4 x 0.5 soit 2 placettes

### **Les placettes RENECOFOR PL20 et PM20 :**

Le REseau National de suivi à long terme des ECOsystèmes FORestiers (RENECOFOR) est constitué de 2 placettes en Corse :

- PM20 (Pin maritime - Forêt territoriale de Zonza – commune Zonza) ;
- PL20 (Pin laricio – Forêt territoriale d'Aïtone – commune Evisa).

Des notations annuelles des houppiers sont réalisées en été par M.BANCHI et O. CERATI (défoliation, décoloration et observations phytosanitaires générales).

L'observation d'hiver est réalisée par l'agent ONF responsable de la placette (Intervention des CO DSF seulement sur cas de mortalité) ; l'observation de printemps a été supprimée depuis 2008 (débourrage trop tardif des peuplements).

### **Les diagnostics de peuplement en préalable aux campagnes de brûlage dirigé.**

*A la demande du SEAT DFCI de l'ONF, des sites forestiers ont été visités afin de diagnostiquer l'état sanitaire global des peuplements avant les chantiers de brûlage dirigés.*

*Comme cela c'est déjà fait en 2012 pour les brûlages en FC de Zonza en FT de Véro et en FT de Piana , les CO restent mobilisés en 2015 pour cette problématique.*

### **Regroupement des CO et intercalibration**

**Le regroupement annuel des CO se fera cette année du 16 au 19 mars à Marcoux (42).**

**L'intercalibration des CO se fera au mois de Juillet en Corse.**



Coordonnées des Corresponds-Observateurs de Corse :

	Mail	téléphone
Haute-Corse	damien.cazaux@haute-corse.gouv.fr DDTM	
	jalecoq@wanadoo.fr ONF	
	luc.tastevin@haute-corse.gouv.fr DDCSPP	
Corse-du-sud	marc.audibert@corse-du-sud.gouv.fr DDTM	04 95 29 09 24 06 32 64 36 90
	marco.banchi@onf.fr ONF	06 29 81 16 83 04 95 52 98 64
	orso.cerati@crpf.fr CRPF	